UPEC
UNIVERSITÉ PARIS-EST CRÉTEIL VAL DE MARNE
Connaissance - Action

ASSOCIATION SPORTIVE UPEC

FICHE INDIVIDUELLE D'INSCRIPTION AUX COMPETITIONS UNIVERSITAIRES F.F.S.U. – SAISON 2020/2021

N° ETUDIANT : I_____I

SPORT : I_____I

N° Licence : I HC A renseigner par le coach de l'UPEC lors de la prise de licence _____I

NOM (en majuscules) : I_____I

PRENOM : I_____I SEXE : F ou M

DATE DE NAISSANCE : I_____I

ADRESSE : I_____I

I_____I

CODE POSTAL – VILLE I_____I

TEL : I_____I

ADRESSE ELECTRONIQUE : I_____I

Non STAPS ☐ **Cochez la case correspondante** **STAPS** ☐

1 - DROIT
2 - SCIENCES ECO/GESTION
3 - LETTRES/SCIENCES HUMAINES
4 - COMMERCE
5 - SCIENCES/TECHNIQUE
6 - METIERS DU SPORT
7 - LANGUES
8 - MEDECINE/SANTE
9 - ENSEIGNEMENT
10 - INSEP

Codage d'année d'études : L1 - L2 - L3 - M1 - M2 **(entourez l'année)**

Je soussigné(e), déclare être régulièrement inscrit(e) dans l'établissement d'enseignement supérieur mentionné ci-dessus, avoir pris connaissance des statuts et règlements de la F.F.S.U. et y avoir adhéré, **avoir fourni un certificat médical de non contre-indication à la pratique des sports de compétition.**

Couverture d'assurance « accidents corporels » (cochez la case):
☐ Je souhaite souscrire à une assurance complémentaire + 0,60 € TTC que je règle avec ma licence
☐ Je ne souhaite pas souscrire à une assurance complémentaire

PAIEMENT PAR :

- ☐ Chèque bancaire ☐ chèque postal

  Numéro :..... (à l'ordre de : **A.S. UPEC**)

- ☐ Espèces

Fait à Créteil, le /____ /____ /_____

Signature :

UPEC
UNIVERSITÉ PARIS-EST CRÉTEIL VAL DE MARNE
Connaissance - Action

MODALITES D'INSCRIPTIONS F.F.S.U. ET INFORMATIONS DIVERSES SAISON 2020/2021

Constitution du dossier F.F.S.U. :

- fiche individuelle d'inscription complétée et signée ;
- certificat médical de non contre-indication à la pratique du sport choisi en compétition (de moins de 3 mois) ;
- règlement de 45 € (ou 45,60 € si adhésion assurance « accidents corporels ») par chèque à l'ordre de « AS UPEC » ou espèces.

TOUT DOSSIER INCOMPLET SERA REFUSE

Remboursements de frais :

1) Seul un adhérent de l'A.S. à jour de sa cotisation pour l'année en cours, ou un enseignant responsable d'activité, ou un juge, peut solliciter une demande de remboursement.

2) Seules les dépenses réellement effectuées sont prises en compte sur présentation des justificatifs requis.

Voir notice de remboursement des frais de participation aux compétitions F.F.S.U. (année 2019-2020).

Déplacements pour les compétitions :

Afin de d'organiser et faciliter vos déplacements pour les compétitions, vous pouvez vous rapprocher des entraineurs en charge de votre activité sportive :

SPORT	ENSEIGNANTS	SPORT	ENSEIGNANTS
ATHLETISME	Hélène Bossé Thierry Maquet	HANDBALL	Christophe Esparre
BADMINTON	Benjamin Le Gall	JUDO	Bruno Mannier
BASKET-BALL	Nathalie Duroux	NATATION	Rachel Stephan
DANSE	Bénédicte Raquin	RUGBY GARCONS	Eric Moustard
ESCALADE	Benjamin Le Gall	RUGBY FILLES	Loic Le Guellec
FOOTBALL FILLES OU GARCONS	Thierry Antrope	TENNIS	Cyril Roullier
GYMNASTIQUE SPORTIVE/ TRAMPOLINE/ EURO TEAM/AEROBIC	Jeanne Rizza	VOLLEY- BALL	Fabien Cantamessi

Vous aurez ainsi la possibilité de partir à plusieurs et réduire vos frais de transport (dans la mesure des places disponibles dans les véhicules).

Contact :

Association Sportive UPEC
61, avenue du Général de Gaulle
Niveau Dalle – Bâtiment i2
94010 CRETEIL Cedex
01.45.17.13.85
✉ association-sportive@u-pec.fr